



**NANTES MÉTROPOLE
COMMUNE DE NANTES
PROJET BOTTIERE PIN SEC**

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
relative au projet de création de la ZAC**

Le projet de création de la ZAC Bottière Pin Sec sur la commune de Nantes est soumis à évaluation environnementale, en application de l'article L.122-1 du code de l'environnement, afin de mesurer les éventuelles incidences du projet sur l'environnement.

Dans ce cadre, et conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, Nantes Métropole organise une procédure de participation du public par voie électronique en vue de l'adoption de la décision de création de la ZAC Bottière Pin Sec sur la commune de Nantes, par délibération du conseil métropolitain de Nantes Métropole.

Le dossier est consultable sur le site internet de Nantes Métropole à l'adresse suivante : <http://www.nantesmetropole.fr/> et comprend les éléments suivants :

- bilan de la concertation menée au titre du Code de l'Urbanisme,
- dossier du projet de création de la ZAC,
- dossier d'évaluation environnementale, avis associés.

Dates et lieux de la mise à disposition du public :

La participation par voie électronique et registre papier est ouverte du :

31/08/2018 au 30/09/2018

Les observations et propositions du public peuvent être déposées et demeureront visibles sur le registre électronique prévu à cet effet à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/890>

Un registre papier sera également mis à disposition aux lieux, jours et heures suivants :

Mairie annexe de Bottière

69 rue de la Bottière - Du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h30

Les observations et propositions du public doivent être déposées sur le registre électronique, le registre papier ou adressées à Nantes Métropole au plus tard le 30/09/2018.

Coordonnées de l'autorité compétente :

Nantes Métropole - DTA Nantes Est
2 Cours du Champ de Mars
44923 Nantes cedex